



La CGT Finances publiques 31

à

M. le directeur général des Finances publiques

Toulouse, le 19 octobre 2022

Monsieur le directeur général,

Vous avez communiqué sur l'intranet de la DGFIP le 27 septembre 2022 concernant la présentation par le ministre délégué chargé des comptes publics du budget de notre direction générale pour 2023.

Vous désignez comme étant une "inflexion forte" la suppression de "seulement" 850 emplois pour 2023. Vous osez même la comparaison avec les années précédentes, en arguant des quelque 25 000 emplois supprimés entre 2010 et 2022 pour appuyer sur le côté positif qu'il faudrait conférer à ces 850 suppressions. Quel mépris pour nos collègues, qui depuis quelques années se démènent dans des services désertés suite aux suppressions d'emplois et au développement anarchique du télétravail.

Quel mépris pour les résultats des différents baromètres (mis en place à votre initiative) via lesquels les collègues vous ont exprimé leurs difficultés croissantes à exécuter leurs missions et se sentir bien au travail. Nos délégués participeront cette semaine au dernier CHSCT en compagnie de leurs collègues des autres administrations financières. Encore un outil au service des conditions de travail des salariés de la Fonction publique balayé d'un revers de main par un gouvernement au service du capital.

Quel mépris pour tous les lauréats des listes complémentaires des concours de la DGFIP qui n'ont pas été appelés au cours de toutes ces années de suppressions massives d'emplois.

Quel mépris pour les usagers qui peinent à joindre nos services, ceux qui n'ont plus qu'une permanence d'une demi-journée hebdomadaire à 30 minutes de chez eux ou qui mettent plusieurs jours pour obtenir un rendez-vous dans leur service impôt des particuliers ou joindre une plateforme téléphonique dimensionnée a minima, au besoin avec des personnels contractuels formés à la va-vite à leur nouvelle mission.

Quel mépris pour les élus locaux, notamment dans la ruralité, qu'on éloigne de nos services et du comptable chargé de la gestion de leurs collectivités. Et ce ne sont pas les quelques conseillers aux décideurs locaux, eux aussi en nombre minimal, qui vont garantir sur le long terme le conseil aux collectivités et établissements publics locaux. Ces élus de terrain nous l'ont rappelé quand nous sommes allés à leur rencontre lors du dernier congrès de l'association haut-garonnaise des maires de France, le samedi 1^{er} octobre 2022. Ils l'ont aussi rappelé fermement à notre directeur régional.

Vous vous félicitez par ailleurs d'une « forte hausse » de nos moyens financiers pour l'année prochaine, notamment concernant l'informatique.

Là encore, les agents des Finances publiques n'ont pas oublié les promesses du ministre Darmanin prononcées le 11 juillet 2018 concernant les moyens informatiques. Ils constatent malheureusement au quotidien les ralentissements du réseau, l'indisponibilité chronique des applications et le manque de maintenance et de mises à jour, essentiellement pour des motifs économiques.

Quand vous mettez en exergue que ces moyens supplémentaires « nous obligent » et « illustrent la confiance de nos autorités dans la DGFIP », vous avez, Monsieur le directeur général, la mémoire bien volatile. Car comment oublier les années de disette, sous couvert d'austérité budgétaire encouragée par la Commission européenne et approuvée par les capitalistes français de tous poils. Vous ne pouvez mettre sous le tapis la dégradation des conditions de travail de nos collègues, l'abandon des missions et la chute vertigineuse des rémunérations depuis 25 ans, en quelques lignes publiées sur Ulysse.

Considérer que « nous avons les moyens de nos ambitions » relève davantage de la « méthode Couet » que d'une appréciation des réalités du terrain. Vous vous en apercevrez sans aucun doute si vous échangez avec les agents, l'encadrement et les représentants des personnels, comme vous l'annoncez en conclusion de votre communication.

La CGT Finances publiques, continuera à accompagner les personnels, les élus et les usagers pour préserver notre service public, qui ne doit pas être essentiel que dans vos messages réguliers aux agents. Vous ne pourrez « améliorer nos résultats » à coup de communications pseudo-volontaristes mais à la seule condition d'un plan de recrutement à la hauteur des besoins pour remplir l'intégralité des missions, rémunérer les personnels à hauteur de leurs qualifications réelles et en tenant compte de l'évolution de l'inflation et leur garantir des conditions de travail optimales, de même qu'une réduction du temps de travail à 32 heures et un départ à la retraite à 60 ans à taux plein.

C'est à ces conditions que nous pourrions réellement parler d'avoir « les moyens de nos ambitions ».

Salutations syndicales,

Pour la section CGT Finances publiques 31



Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL